

Avril 2019



LANNOY EST À VOUS

Le rendez-vous d'information des Lannoyens



"Clin d'œil sur
Lys & Lannoy"

02	L@NNOY MÉDIAS	
03	INFOS PRATIQUES	
04	VIE MUNICIPALE	
	Conseil municipal	4
	Concours de chant	6
	Fête des jubilaires	7
	Les belles sorties	7
	Voyage lannoyen	7
	État civil	7
	Agence Nationale des Fréquences	8
	Élections Européennes	8
	Fête des 2 villes / Vide-greniers	8
09	ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE	
	Concours "Fleurs de Lys & Lannoy"	9
	Concours "Clin d'oeil sur Lys & Lannoy"	9
	Ilévia	10
	Maison de l'Habitat Durable / Métropole Européenne de Lille	11
	Gestion des déchets	12
	Département du Nord	12
12	JEUNESSE / VIE SCOLAIRE	
	APE École "Le Petit Prince"	13
	SIVU École "Le Petit Prince"	13
	Chasse à l'œuf	14
	MuMo2	14
	Aire de jeux	14
	ALSH Petites Vacances / Mercredis Récréatifs	15
	Alsh Juillet / Alsh Août	16
17	PRÉVENTION / SOLIDARITÉ	
	Bourses aux permis de conduire automobile ou de catégorie AM	17
	Amicale du don du sang Lannoy - Lys lez Lannoy	17
	Conseil des Prud'Hommes	17
	AGIRC-ARRCO	17
18	EMPLOI / VIE ÉCONOMIQUE	
19	CULTURE / VIE ASSOCIATIVE	

Directeur de la publication : Michel Colin
 Conception - rédaction - photos :
 commission et service communication
 Imprimé sur papier blanc PEFC
 (issu de forêts gérées durablement)
 TechniCom - Marquette lez Lille
 Impression en 1300 exemplaires

Ont participé à ce numéro :
 Agence Nationale des Fréquences, AGIRC-ARRCO,
 Amicale du don du sang Lannoy Lys-lez-Lannoy, Amicale Laïque Michelet,
 APE "Le Petit Prince", Atelier "batterie MJC", Conseil des Prud'hommes,
 Eldorado, Esterra, Fraternelle des Anciens Combattants Lannoy-Lys-Toufflers,
 Ilévia, Les Belles Sorties, Maison de l'Habitat Durable, MEL,
 Résidence Les Orchidées, Résidence Les Aulnes,
 SIVU École "Le Petit Prince" et Ville de Lys-lez-Lannoy

NOUVEAUX LANNOYENS



COMME CHAQUE ANNÉE, LA MUNICIPALITÉ ÉTAIT HEUREUSE DE RECEVOIR LES NOUVEAUX LANNOYENS ...

... pour leur présenter la ville, ses services et le dynamisme dont font preuve les associations. La trentaine de personnes présente, le **dimanche 3 mars 2019** a pu, à la fin de la présentation, échanger et faire connaissance, autour du verre de l'amitié dans le patio d'Athéna Forum.

Les agents recenseurs étaient également conviés à cette cérémonie, l'occasion pour Michel Bourgois, coordonnateur du recensement de la population de les remercier ...



SERVICES MUNICIPAUX



Mairie : 42 rue de Tournai - 59390 LANNOY
Tél. : 03 20 75 27 30

mardi de 9h à 12h,
mercredi de 14h à 18h,
vendredi 9h à 12h et de 14h à 18h,
samedi de 9h à 12h

Cimetière communal : rue du Meunier - 59390 LYS LEZ LANNOY

ouverture à 8h,
fermeture à 17h30 du 1^{er} octobre au 31 mars,
fermeture à 19h du 1^{er} avril au 30 septembre



Police Municipale Mutualisée :

42 rue du Général Leclerc - 59510 HEM
Tél. : 03 20 66 58 22



Médiathèque Alexandre Jardin : 31 rue des Remparts à LANNOY

Tél. : 03 20 81 21 77

mardi de 9h à 12h,
mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30,
vendredi de 14h30 à 18h,
samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h



SIVU "École Le Petit Prince" : 29 rue du Général Leclerc
59390 LYS LEZ LANNOY - Tél. : 03 20 45 40 92

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h45 à 12h15 et de 13h à 17h15



Écrivain public

Pierre Trentesaux vous reçoit, gratuitement, sur rendez-vous au Point d'Accès au Droit et autres services publics à la Maison de l'Emploi et des Services Publics, parvis Berthelot à Hem en téléphonant au 03 20 66 58 11

Collecte des encombrants sur rendez-vous

par simple appel au 0800 203 775 (n° vert gratuit)

Collecte des déchets ménagers toxiques

le 3^{ème} vendredi du mois de 14h à 15h, parking de la mairie (19 avril- 17 mai)



Protection Maternelle Infantile

Consultations gratuites sur rendez-vous à la Pépinière, avenue Paul Bert à Lys-lez-Lannoy en téléphonant au 03 59 73 84 59

Relais d'Assistants(es) Maternels(les) (RAM)

les jeudis de 9h à 11h (hors vacances scolaires), Athéna Forum (salle Françoise Dolto). Contacter Véronique Baudalet au 03 20 02 35 23



Cellule emploi

Michel Bourgois vous reçoit les mercredis et vendredis après-midis en mairie sur rendez-vous en téléphonant au 03 20 75 27 30

La Poste - Maison de Services Au Public (MSAP)

25 rue Nationale - 59390 LANNOY
Tél. : 03 28 33 54 10

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
et le samedi de 9h à 12h



Adar

Pauline Vacca vous reçoit sur rendez-vous en mairie (bureau des permanences) le vendredi de 9h à 12h ou à domicile en téléphonant au 03 20 75 28 54

Assistante sociale

Fanny Ackermans ne peut assurer sa permanence en mairie pour une durée indéterminée. Une permanence d'accueil est mise en place à l'UTPAS Roubaix-Hem, 4 parvis Marcellin Berthelot à Hem du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 en téléphonant au 03 59 73 84 59



Conciliateurs de justice

Georges Roos et Michel Elbaum vous reçoivent sur rendez-vous en mairie (bureau des permanences) en téléphonant au 03 20 75 27 30

Syndicat d'Initiative Intercommunale

Son équipe vous reçoit 1 place Carnot (Hôtel de Ville) les mercredis et vendredis de 14h à 16h de mars à septembre
Courriel : syndicat-initiative@lannoy-toufflers.fr



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2019

1- ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Maire présente les dossiers de demande de subventions sollicitées par les associations. Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions suivant le tableau ci-dessous :

- Bouvines "L'Aventure continue" 100.00 €
- Harmonie Lys & Lannoy 1.200.00 €
- Improvisation 100 €
- Fête de la Vie 1.250 €

2- ATTRIBUTION DE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE AU CCAS

Dans le cadre de la classe de neige organisée par l'École "Le Petit Prince" cette année, le Maire propose d'attribuer une subvention complémentaire au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Lannoy. Cette subvention permettra le versement d'une aide par le CCAS à 3 familles Lannoynennes afin que leurs enfants puissent participer à ce voyage. Le Conseil, après en avoir délibéré, décide,

- d'accorder une subvention complémentaire au CCAS pour un montant de 900 €,
- précise que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2019.

3- ADHÉSION AU DISPOSITIF DE CENTRALE D'ACHAT MÉTROPOLITAINE

Approbation des Conditions Générales de Recours (CGR)
Autorisation de signature de la convention d'adhésion.

Par délibération en date du 19 octobre 2018, la Métropole Européenne de Lille (MEL) s'est constituée en Centrale d'Achat.

Ce dispositif d'achats centralisés est ouvert à l'ensemble des communes, CCAS et des entités associées du territoire de la MEL. Afin de développer des stratégies d'acquisition plus efficaces et ainsi atteindre un meilleur niveau de performance des achats, la Centrale d'Achat Métropolitaine fixe les quatre objectifs suivants :

1. optimiser les ressources, coûts et délais liés à la passation des marchés,
2. répondre aux justes besoins des territoires,
3. promouvoir un achat public responsable et innovant,
4. sécuriser et simplifier l'achat public.

Conformément à l'article 26 de l'ordonnance n°15-889 du 23 juillet 2015, la Centrale d'Achat Métropolitaine mène deux missions :

- A. l'acquisition de fournitures ou de services destinés à des acheteurs,
- B. la passation des marchés publics de travaux, de fournitures ou de services destinés à des acheteurs.

Les acheteurs qui recourent à une centrale d'achat pour la réalisation de travaux ou l'acquisition de fournitures ou de services sont considérés comme ayant respecté leurs obligations de publicité et de mise en concurrence.

Les dispositions inscrites dans les Conditions Générales de Recours ont pour objet d'organiser les rapports entre la Centrale d'Achat Métropolitaine, ses adhérents et les titulaires de marchés, si la commune et/ou le CCAS ou autre entité décide(nt) de solliciter ce nouveau dispositif.

Chaque adhérent demeure libre de fixer sa propre politique d'achat et de recourir à la Centrale d'Achat Métropolitaine en opportunité selon ses propres besoins. Chaque adhérent reste ainsi libre de passer lui-même ses propres marchés publics et accords-cadres si le marché passé par la Centrale d'Achat Métropolitaine ne lui convient pas in fine. À la présente adhésion correspond un montant s'élevant à 150.00 € HT dont le règlement sera sollicité chaque année. Les frais d'adhésion ne sont pas exigés tant que l'adhérent n'exprime aucun engagement sur les marchés publics proposés par la Centrale d'Achat Métropolitaine. Les frais d'adhésion ne sont pas exigés au titre de la première année d'existence du dispositif correspondant à l'exercice 2019.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver les termes des Conditions Générales de Recours à la Centrale d'Achat Métropolitaine valant convention d'adhésion,
- d'autoriser la signature de la convention d'adhésion à la Centrale d'Achat Métropolitaine pour la durée du mandat et pour un montant annuel de 150.00€ HT (*non exigé au titre de l'exercice 2019*),
- de déléguer au Maire, en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT,

ou à toute personne habilitée au titre des articles L.2122-18 et L.2122-19 du CGCT, la décision de recourir aux services de la Centrale d'Achat Métropolitaine en tant que membre adhérent ainsi que tout acte y afférent.

4- RÉOLUTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Vu que le Congrès de l'association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité qui s'achève, a, une nouvelle fois, démontré la force et l'unité de l'AMF ;

Vu que les communes de France ont subi, durant cette dernière année, une série de contraintes qui remet en cause la libre administration de nos collectivités locales ;

Vu qu'au regard du sentiment d'abandon ressenti par certains de nos concitoyens, l'AMF affirme sa mobilisation sur les enjeux propres à la ruralité, notamment sur l'égal accès de tous aux services publics de proximité ;

Vu qu'il est légitime de s'inquiéter particulièrement des projets en cours ou à venir des réorganisations des services déconcentrés de l'État, qui vont amplifier le recul de la présence des services publics sur les territoires ;

Considérant que l'AMF demande la mise en œuvre immédiate d'un moratoire sur la fermeture des services publics de l'État ;

Considérant que :

- les collectivités locales ne portent pas la responsabilité des déficits de l'État ; qu'elles ont toutes des budgets en équilibre et financent près de 70% des investissements publics du pays,
- les dotations de l'État sont la légitime contrepartie d'impôts locaux supprimés ou de transferts de charges, opérés par la loi, et qu'elles sont donc un dû et non une faveur ;
- les communes et intercommunalités ont pris plus que leur part dans le rétablissement des comptes publics, comme le démontre la Cour des Comptes. Leur imposer de nouveaux efforts est contestable, et devrait, en tout cas, être limité à leur part dans la dette publique de la France, soit 4,5% pour le bloc communal,
- la suppression de la taxe d'habitation – sans révision des valeurs locatives – remet gravement en cause l'autonomie fiscale des communes, fige et amplifie les inégalités entre populations et territoires. Elle ne permettra plus de maintenir au même niveau les services apportés à la population. En outre, la réforme fiscale devra être discutée avec les trois catégories de collectivités locales et non pas les uns contre les autres,
- l'encadrement des dépenses de fonctionnement des collectivités locales tel que décidé est intenable et porte gravement atteinte à leur autonomie de gestion,
- la loi NOTRe doit être corrigée en ce qui concerne son volet intercommunal, les dispositions relatives à l'eau et l'assainissement, et au « Grand Paris »,
- la modification envisagée de la dotation d'intercommunalité, si elle est nécessaire ne peut cependant continuer à favoriser certaines métropoles au détriment des autres structures intercommunales,
- la gouvernance de la nouvelle agence de cohésion des territoires doit confier une place majoritaire aux élus du bloc communal qui sont les premiers concernés. L'agence doit être dotée de fonds propres pour pouvoir remplir son rôle auprès des collectivités dont les moyens sont aujourd'hui contraints,
- les moyens dévolus aux agences de l'eau doivent être maintenus. Toute ponction qui détourne les redevances des usagers de leurs objectifs initiaux doit cesser,
- l'implication des maires dans la mise en œuvre d'une police de sécurité du quotidien, dans une gouvernance locale de sécurité partagée, doit se faire dans la limite des compétences respectives, sans transfert de charges et dans le respect du principe de libre administration qui s'applique également en matière de sécurité,
- les propositions de l'AMF pour soutenir la dynamique volontaire de création de communes nouvelles doivent être prises en compte,
- les démarches initiées par nos territoires en faveur de la transition écologique et énergétique, pour faire face aux dérèglements climatiques, doivent être reconnues et accompagnées,
- les moyens dédiés au sport et à la culture pour tous doivent être maintenus dans le cadre d'une gouvernance partagée,
- les conditions d'exercice des mandats locaux doivent être améliorées pour permettre l'accès de tous aux fonctions électives, en facilitant la conciliation avec l'activité professionnelle,

CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

- la parité des fonctions électives doit être recherchée à tous les niveaux, y compris au sein de tous les exécutifs communaux et intercommunaux,
- la création récente de la coordination des employeurs territoriaux doit être prise en compte et que le statut de la fonction publique soit comme la pierre angulaire de nos administrations territoriales,
- la place des communes dans les politiques européennes doit être défendue, quelle que soit leur taille, par la France, dans le cadre du nouveau cadre financier pluriannuel de l'Union.

Considérant que nous demandons la reconnaissance par le gouvernement de trois principes simples mais fondamentaux :

1. le respect effectif du principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales,
2. l'acceptation du principe : « qui décide paie, qui paie décide »,
3. la cessation de tout dénigrement et toute stigmatisation des Maires et de l'ensemble des élus locaux.

Considérant que l'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalités a, lors de son dernier congrès, proposé sept sujets qui doivent être au cœur d'une véritable négociation avec le gouvernement :

1. l'inscription de la place particulière de la commune et de sa clause générale de compétence dans la Constitution. Il s'agit de donner plus de libertés, de capacités d'initiative et de souplesse aux collectivités, en particulier s'agissant de la répartition des compétences du bloc communal. Rien ne remplacera le cadre de solidarité et de proximité des communes et leurs mairies. Cela doit également permettre de consacrer l'engagement présidentiel de garantir l'autonomie financière et fiscale des communes et de leurs groupements,
2. la compensation intégrale et dans la durée de la taxe d'habitation sur les résidences principales par un dégrèvement général qui tienne compte de l'évolution annuelle des bases,
3. l'ajustement de la contribution du bloc communal à la réduction de la dette publique, au prorata de sa part dans l'endettement,
4. l'acceptation d'une révision du plafonnement à 1,2% des dépenses de fonctionnement, alors que ce seuil est rendu obsolète par des prévisions d'inflation largement supérieures,
5. le retour à une conception non « léonine » et donc véritablement partenariale des contrats établis entre l'État et les collectivités territoriales,
6. le réexamen de la baisse des moyens dans les domaines essentiels de la vie des territoires que sont notamment le logement social, les contrats aidés et la politique de l'eau,
7. le rétablissement du caractère optionnel de tout transfert de compétence – et en particulier de la compétence « eau et assainissement » – qui doit s'accompagner, de manière générale, de l'arrêt de tout nouveau transfert obligatoire.

Ceci étant exposé,

considérant que le Conseil Municipal de LANNOY est appelé à se prononcer comme l'ensemble des communes et intercommunalités de France sur son soutien à cette résolution adoptée lors du congrès de 2018,

il est proposé au Conseil Municipal de LANNOY de soutenir cette résolution et l'AMF dans ses discussions avec le Gouvernement. Le Conseil Municipal de LANNOY, après en avoir délibéré, soutient la résolution finale qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement.

5- AFFILIATION VOLONTAIRE AU CENTRE DE GESTION DU NORD

La Régie Personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles a sollicité son affiliation volontaire au Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord (CDG59).

Conformément à la loi n°884-53 du 26 janvier 1984 modifiée et au décret n°85-643 du 26 juin 1985, la consultation des collectivités et établissements publics affiliés au CDG59 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'émettre un avis favorable à la demande d'affiliation de la Régie Personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles.

6- TARIFS DU VIDE-GRENIERS 2019

À l'approche de la fête des 2 villes organisée les 8 et 9 juin 2019 par la municipalité, le Maire rappelle qu'il convient de fixer les tarifs des emplacements pour le vide-greniers du 9 juin. Le Maire propose les tarifs suivants pour les emplacements (*sur réservation*)

vide-greniers du 9 juin :

- 3€ les 2 mètres linéaires pour les Lannoyens,
- 5€ les 2 mètres linéaires pour les extérieurs,
- 10€ les 2 mètres linéaires pour les professionnels (*non alimentaire*).

Adopté à l'unanimité.

7- TARIF DU GOÛTER DE PRINTEMPS INTERCOMMUNAL

À l'approche du goûter de printemps intercommunal organisé le 28 mars 2019 par la municipalité, le Maire rappelle qu'il convient de fixer le tarif suivant : 10 € pour les participants de moins de 65 ans (*gratuit pour les lannoyens et les lyssois de plus de 65 ans*). Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve le tarif proposé.

Pôle Lannoy, ville de projets

Dans le cadre des informations, avant l'examen des délibérations, le Maire informe le conseil que le compte administratif de l'exercice 2018 aura un résultat de clôture excédentaire de 157.561,42€. Il félicite Nathalie Goethals pour la bonne tenue des comptes de la commune. Après le vote des délibérations, il porte à la connaissance des membres du conseil plusieurs points :

1. Règlement Local de Publicité : la MEL, lors de son conseil du 5 avril prochain, va délibérer afin d'harmoniser, sur tout le territoire métropolitain, les réglementations. Après avoir rencontré les services de la MEL, la ville de Lannoy a été retenue en Zonage ZP2. Une délibération sera prise en ce sens lors du prochain conseil municipal.
2. Vidéoprotection : la commune s'est inscrite au marché MEL afin de renforcer la vidéoprotection existante sur son territoire. En fonction du budget d'investissement 2019, le déploiement sera engagé, avec l'étude d'une refonte complète de l'installation.
3. Création d'une Maison d'Assistants Maternelles : plusieurs dossiers ont été déposés en mairie. Il convient de prendre attache avec les responsables de la PMI afin de valider les dossiers, notamment en terme d'accès. Cette MAM pourrait se situer à côté de la mairie, salle Jean Piat, actuellement occupée par le pôle jeunesse qui, lui, sera délocalisé à Athéna Forum après les travaux, soit mi avril 2019.
4. Transports en commun : depuis février dernier, le nouveau plan bus « ilévia » a été mis en place. Il est à noter que c'est la première fois, depuis que la Métropole Européenne de Lille existe, et avant elle la Communauté Urbaine de Lille, qu'un plan de transports en commun s'applique en une seule fois et sur tout le territoire métropolitain. Le 23 février, le Maire, accompagné de son premier adjoint Pierre Dollet, ont reçu une délégation de riverains de la rue Vendôme, où se situe le quai de bus aménagé depuis janvier de cette année. Les remarques qui ont été exprimées lors de cet échange ont été portées auprès d'Ilévia. Une telle modification sur tout le réseau métropolitain apporte nécessairement des ajustements dans les premières semaines d'activité. Un premier bilan de l'exploitation, suite à la prise en compte des retours des mairies et usagers, sera fait lors du prochain conseil municipal.

Lannoy, à vos côtés

Michel Bourgois fait un point sur :

- le recensement de la population,
- le suivi amélio+ : un dossier "rénovation lourde" est en cours,
- les activités "seniors" : le goûter intercommunal du 28 mars sera animé par Sandy, la sortie annuelle du 23 mai est prévue au musée du verre à Sars-Poteries avec un déjeuner suivi d'une animation musicale au Chalet le Quesnoy au cœur du Parc Naturel Régional de l'Avesnois (*réservations auprès des établissements en cours*).

**PROCHAINE
SÉANCE**

Mercredi 12 juin 2019 à 19h.



UN RENDEZ-VOUS MUSICAL RÉUSSI !

... ce **samedi 9 mars 2019**, dès 18h, salle Henri Echevin, les villes de Lannoy, Forest-sur-Marque, Hem, Lys-lez-Lannoy, et leur nouveau partenaire, la ville de Toufflers, se sont réunies pour organiser la 49^{ème} édition du concours de chant. Tous les ingrédients étaient réunis pour une réussite.

Plus de 200 spectateurs sont venus encourager les belles voix des dix sept candidats de la région et de la Belgique qui nous ont offert un beau spectacle présenté et animé "tambour battant" par Benoît et sonorisé par Martial de l'association "Improvisation".

Le jury, composé de Rigobert Luysch, ancien président du concours de chant de Roubaix, Christian Froment, président de l'Harmonie "Lys & Lannoy", Yvon Juillet, musicien-chanteur-animateur, Jean-François Dovernegne, batteur d'un groupe de jazz, conseiller municipal à la ville de Toufflers, Richard Arroum, école de musique "La vanne à sons" et Lyna Ziani, association HEMIX – Studio d'enregistrement à Hem, ont fait preuve d'un grand professionnalisme.



LES LAURÉATS DE GAUCHE À DROITE

1^{er} prix : Chloé Demeurie
 "Sos d'un terrien en détresse" de Balavoine

2^{ème} prix : Sabrina Bourguignon
 "Non, je ne regrette rien" d'Édith Piaf

3^{ème} prix : Sieva
 "Maman", une de ses compositions



Une nouveauté cette année, une soirée dansante était proposée à l'issue du concours. La soirée s'est prolongée, dans une ambiance très festive, jusqu'à 22 heures. Merci aux nombreux bénévoles des associations "Improvisation" et "Déis Danse".



RETROUVEZ ...

... la lauréate, Chloé Demeurie à notre Fête des 2 Villes le **8 juin prochain** dès 19h, parc des Croisiers.

FÊTE DES JUBILAIRES

LES JUBILAIRES SONT INVITÉS ...

... le **samedi 27 avril 2019** à 10h30, patio d'Athéna Forum. Ces couples, fêtant leurs 50, 60 et 65 années de mariage, seront mis à l'honneur (*sur inscription*).

LES BELLES SORTIES



VENEZ DÉCOUVRIR L'ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE !

Dans le cadre des Belles Sorties organisées par la MEL, l'Orchestre National de Lille (ONL) propose un concert qu'il donne hors de ses murs.

Cette démarche volontariste de l'ONL étant d'aller à la rencontre des publics potentiels et de leur donner l'envie d'aller au concert.

Concert gratuit le **dimanche 28 avril** à 16h, salle Henri Échevin.



Double concerto pour violon, violoncelle et orchestre,
Sérénade n°1 (*Brahms*) - Direction : Jonas EHLER
Solistes : Ayako TANAKA, violon
Gregorio ROBINO, violoncelle.

Description artistique :

« *Distants de quelque trente années, la Sérénade n° 1 et le double concerto pour violon, violoncelle et orchestre constituent l'alpha et l'oméga de l'œuvre symphonique de Brahms.*

D'abord écrite pour neuf instruments, puis adaptée à l'orchestre, la Sérénade n° 1 se caractérise par une fraîcheur et une innocence qui auraient été inspirées à Brahms par ses promenades dans la forêt allemande.

Le double concerto, pièce originale par les solistes à qui elle s'adresse, résume l'art du musicien, jusqu'au caractère tzigane qui court dans toute son œuvre et que l'on retrouve dans le final de ce concerto. »

VOYAGE LANNOYEN

VISITE DU MUSVERRE ...



... de Sars-Poteries le **mercredi 22 mai 2019** suivie d'un déjeuner avec animation musicale au restaurant guinguette "Le Chalet de l'Étang" à Le Quesnoy.

Départ à 8h30 - retour vers 19h30.

Gratuit pour les Lannoysens de plus de 65 ans.

Tarif extérieur et Lannoysen de moins de 65 ans = 43€.

Nombre de places limité.

Date limite d'inscription en mairie : 27/04

ÉTAT CIVIL

Bienvenue aux nouveaux petits Lannoysens

Capucine DOS SANTOS 24/01/19
Juna BODART 05/03/19

Une pensée pour les Lannoysens qui nous ont quittés

Christine DRIEUX
épouse MOTTE 18/01/19
Jean CATTEAU 26/01/19
Marc VANNESTE 27/01/19
Christiane SPRIET
veuve DESLEE 12/02/19
Yvonne HELLIN
veuve BOUVELLE 14/02/19

Tous nos vœux de bonheur aux Lannoysens qui se sont passés



Florence LECLERCQ &
André-Marie DUTRIEUX
02/02/2019

AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES

CHANGEMENT DE FRÉQUENCE DE LA TNT ...

Le 14 mai 2019, la commune de Lannoy sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de décisions prises par le Premier ministre pour permettre la libération des fréquences hertziennes de la bande des 700 MHz par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit (4G et à l'avenir 5G).

Cette opération a pour objectif d'apporter de la ressource spectrale supplémentaire pour favoriser la connectivité des territoires et répondre aux besoins croissants d'échanges de données en mobilité. Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 14 mai 2019. La recherche des chaînes est une opération simple à faire, à partir de la télécommande du téléviseur ou de l'adaptateur TNT.

Les gestionnaires de collectifs doivent, quant à eux, dès à présent et avant le 14 mai, s'assurer que l'antenne râteau collective est adaptée aux nouvelles fréquences qui seront utilisées à partir de cette date.

POUR EN SAVOIR PLUS ...

... un centre d'appel à votre écoute au 0970 818 818 (appel non surtaxé) ou consultez : www.recevoirlatnt.fr

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



LE BUREAU DE VOTE ...

... pour les élections européennes se tiendra :

le **dimanche 26 mai**
de 8h à 18h,
salle Henri Échevin
(48 rue de Lille).

VIDE-GRENIERS

de 7h à 13h30 vous pourrez flâner et chiner de bonnes affaires lors de notre traditionnel vide-greniers. Vous souhaitez réserver un emplacement au vide-greniers ? Il suffit de venir à la mairie :

- ✓ le samedi 4 mai :
 - à partir de 8h, exclusivement pour les Lannoysens souhaitant réserver l'emplacement devant leur habitation
 - à partir de 10h, pour tous les autres Lannoysens,
- ✓ les samedis 11, 18 et 25 mai et 1^{er} juin de 9h à 12h pour tous.
- ✓ le vendredi 7 juin de 9h à 12h et de 14h à 18h pour tous.

MUNISSEZ-VOUS ...

- d'un justificatif de domicile pour les Lannoysens,
- d'un extrait du registre du commerce pour les professionnels,
- d'une pièce d'identité.

FÊTE DES 2 VILLES

LES 8 & 9 JUIN PROCHAINS ...

... pour la quatrième édition, les villes de Lannoy et Lys-lez-Lannoy vous proposent un programme festif et varié à l'approche de l'été.

SAMEDI 8 JUIN

ENTRÉE GRATUITE...

de 14h à 18h : vous pourrez profiter des structures gonflables installées au parc Maréchal, rue Jules Guesde à Lys-lez-Lannoy.

dès 18h : vous pourrez prolonger cette journée au parc des Croisiers, rue de Tournai à Lannoy. Des espaces ludiques avec jeux anciens sont prévus pour petits et grands.

dès 19h : place à la musique ! L'ouverture de notre bal annuel sera assurée par la lauréate du concours de chant 2019.



Photo : Jean-Marc Balsaack

Puis ce sera au tour de Sabrina de vous enchanter et à Benoît de vous proposer un programme musical varié et entraînant pour vous faire danser jusqu'au bout de la nuit.

Ambiance assurée !



Vous pourrez profiter d'un barbecue géant et d'une friterie grâce à l'APE "Le Petit Prince".

DIMANCHE 9 JUIN

Tarifs pour un emplacement de 2 mètres linéaires =

- 3€ pour les Lannoysens,
- 5€ pour les extérieurs,
- 10€ pour les professionnels.

La vente alimentaire est strictement interdite sur toute la brocante. Règlement complet disponible à la mairie.

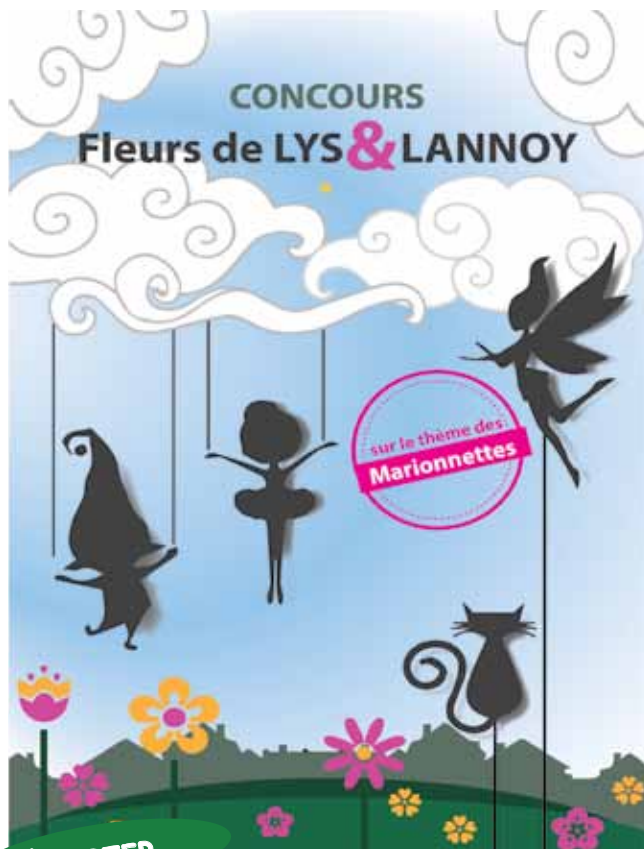
CONCOURS "FLEURS DE LYS & LANNOY"

CONTRIBUEZ À L'EMBELLISSEMENT DE NOTRE ENVIRONNEMENT ...

... vous avez **jusqu'au 29 juin** pour vous inscrire dans l'une des 4 catégories du concours **"Fleurs de Lys et Lannoy"**.

Le thème 2019 est **"Les marionnettes"**. Nous vous invitons à y participer en vous inscrivant gratuitement en mairie, **avant le 29 juin**.

Le jury, composé d'élus et d'agents des espaces verts des deux villes, établira le classement avant mi-juillet.



À NOTER...

... le bulletin d'inscription et le règlement sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Nous comptons sur vous pour mettre en valeur nos villes.

Remise des prix le **dimanche 29 septembre**, salle Henri Échevin, 48 rue de Lille à Lannoy.



CONCOURS "CLIN D'ŒIL SUR LYS & LANNOY"

CONCOURS ORGANISÉ PAR LES MUNICIPALITÉS DE LANNOY ET LYS-LEZ-LANNOY ...

..., en partenariat avec la Société Photographique des Universités de Lille (SPUL) et le Syndicat d'Initiative, **du 1^{er} avril au 29 juin 2019**.

Le thème de ce concours est **« Clin d'œil sur Lys & Lannoy »** : les photographes s'efforceront de mettre en valeur le fleurissement, un monument, le quotidien, ... à Lannoy ou à Lys-lez-Lannoy.

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les photographes amateurs et se déclinera en deux catégories :

1. les moins de 16 ans*
2. les plus de 16 ans.

Une autorisation parentale est impérativement requise pour tout participant mineur à la date de clôture du concours.

* pour s'inscrire dans cette catégorie, le participant doit avoir moins de 16 ans à la date du 29 juin 2019.

À NOTER...

... le bulletin d'inscription et le règlement sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Nous comptons sur vous pour mettre en valeur nos villes.

Remise des prix le **dimanche 29 septembre**, salle Henri Échevin, 48 rue de Lille à Lannoy.



Lys-lez-Lannoy

LA LIGNE 60 EXPRESS VOUS RAPPROCHE DES GRANDS CENTRES D'ACTIVITÉS DE LA MÉTROPOLE

À partir du **lundi 29 avril 2019**, la nouvelle ligne de bus 60 express sera mise en place sur la commune de Lannoy à destination ou en provenance de la station de métro ligne 2 "Les Prés Edgard Pisani".

Cette offre consiste en 8 allers-retours par jour en heures de pointes le matin, midi et soir via un autocar desservant les arrêts centraux des communes traversées.

Cette offre sera mise en place du lundi au vendredi, vacances scolaires incluses, hors jours fériés.



LES TRANSPORTS DE LA MEL

LEERS

• LYS-LEZ-LANNOY

• TOUFFLERS

• LANNOY • HEM

• VILLENEUVE D'ASCQ

NOUVEAU

À partir du 29 avril 2019,
Ligne 60 Express,

encore plus près
de la station de métro **2**
les Prés Edgard Pisani

La Ligne 60 Express vous rapproche des grands centres d'activités de la métropole

PLUS PRÈS DU TRAVAIL

Vous travaillez au CHU, à Euralille, à Villeneuve d'Ascq...

Matin et soir, vous pouvez sereinement faire le choix de laisser votre voiture à la maison.

Exemple :

● **Hem Mairie > Les Prés Edgard Pisani**
en seulement **10 minutes**

PLUS PRÈS DE LA FAC

Vous étudiez à Lille...

En rejoignant plus facilement le métro, vous simplifiez votre trajet.

Exemple :

● **Toufflers Place > Gare Lille Flandres**
en seulement **28 minutes**

PLUS PRÈS DES GARES

Vous prenez régulièrement le TGV, le TER...

En vous rapprochant du métro, vous vous rapprochez donc des grandes gares de Lille et de leurs destinations régionales et nationales.

Exemple :

● **Lannoy Place > Gare Lille Europe**
en seulement **25 minutes**

MAISON DE L'HABITAT DURABLE

CONFÉRENCE SUR LES AIDES FINANCIÈRES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



copyright : Photo MEL Vincent Lecigne

Vendredi 10 mai 2019 de 18h à 20h,
maison des associations Athéna Forum
31 rue des Remparts à Lannoy (salle du patio)



copyright : Photo MEL Alexandre Traisnel



copyright : Photo MEL Vincent Lecigne

LA TRANSITION CITOYENNE SOUTENUE PAR LA MEL



Trouvez vos solutions et présentez vos initiatives citoyennes et collectives dans le cadre de l'appel à projets métropolitain : Mets la transition dans ton quartier !

Ces trois dernières années, la MEL a apporté un soutien financier à des projets aussi variés que des jardins comestibles, des repair cafés, un bus recyclé pour la réparation des vélos, des opérations de reconquête de la biodiversité et du cadre de vie, des pratiques durables dans les structures associatives de petite enfance, des panneaux photovoltaïques sur le toit d'une école, etc. Leur point commun est de favoriser, dans la durée, le passage à l'action des citoyens. Et vous, où pouvez-vous agir ?

En savoir plus : <http://www.lillemetropole.fr/aaptransition>

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

LUTTONS CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Comme vous le savez sans doute, la MEL est en cours d'élaboration d'un nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial.



À cette occasion, elle a initié une démarche de concertation publique sur les sujets liés au climat, à l'air et à l'énergie.

Différents outils ont été créés, notamment une plateforme en ligne sur laquelle chacun peut s'exprimer jusqu'au **30 juin 2019** :

<https://participation.lillemetropole.fr/processes/concertationplanclimatmel>

GESTION DES DÉCHETS

PARCE QUE LES DÉCHETS MÉNAGERS TOXIQUES REPRÉSENTENT UN DANGER POUR LA POPULATION...

... et l'environnement, Esterra a mis en place une collecte spécifique, exclusivement réservée aux particuliers, le 3^{ème} vendredi de chaque mois, sur le parking de la mairie de 14h à 15h.

Déchets collectés par le service DDS	ACIDES : acides chlorhydrique, sulfurique, décapants, détartrants, ...
	BASES : soude, ammoniacale, détergents, ...
	SOLVANTS LIQUIDES : diluants, détachants, ...
	AÉROSOLS
	PHYTOSANITAIRES : pesticides, fongicides, herbicides, engrais, ...
	PRODUITS PÂTEUX : peintures, colles, vernis, solvants, cires, ...
	HUILES ET GRAISSES VÉGÉTALES : huile de friture, ...
	HUILES MOTEURS ET HYDRAULIQUES
	MÉDICAMENTS, RADIOS
	DÉCHETS DE SOINS CONDITIONNÉS EN BOÎTES RÉGLEMENTAIRES (<i>seringues, aiguilles</i>)

Pour plus d'informations, contactez Esterra au 0 825 12 59 62 (0,15€ min)

Prochaines collectes : 19 avril - 17 mai 2019



DÉPARTEMENT DU NORD

AIDE DÉPARTEMENTALE "VILLAGES ET BOURGS"

Dans le cadre du dispositif départemental de soutien aux projets communaux et intercommunaux en matière de développement et d'aménagement des territoires et de voirie, une convention pour l'attribution d'une subvention d'investissement a été établie entre le Département du Nord et la commune de Lannoy ayant pour objet : **"l'aide départementale aux villages et bourgs"**.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE INTÉRIEUR ATHÉNA FORUM

- Montant du projet : 62.926,88€
- Subvention départementale "Villages et bourgs" : 17.299,00€



ENCOMBRANTS

Par simple rendez-vous téléphonique au 0800 203 775 (*service et appel gratuits*), vous choisissez la plage horaire qui vous convient du lundi au samedi (*douze créneaux possibles de 7h à 20h*).

Esterra vient chercher vos déchets volumineux (*meubles, literie, déchets issus du bricolage familial, branchages en fagots, gros équipements électroménagers ou électroniques*) selon la liste établie lors de votre entretien téléphonique et en votre présence dans un délai maximal de 3 semaines suivant leur planning.



Disponibles près de chez vous jusqu'à fin novembre*

- Hem : rue de Beaumont, entrée du stade, le 2^{ème} samedi du mois de 9h à 12h,
- Lys-lez-Lannoy : 62-64 rue Jean-Baptiste Lebas (face à la mairie) le 3^{ème} mercredi du mois de 9h30 à 12h30,
- Sailly-lez-Lannoy : parking du cimetière - rue du Bas Chemin le 1^{er} dimanche du mois de 9h30 à 12h30,
- Leers : parking du cimetière de la Croix des Bergers - rue Louise de Bettignies, le 3^{ème} dimanche du mois de 9h30 à 12h30,
- Toufflers : parking rue de la Lys, angle du chemin de la Citadelle le 4^{ème} dimanche du mois de 9h30 à 12h30.

*Sur présentation de votre pass'déchèterie (*formulaire d'obtention disponible à l'accueil de la mairie*).

DÉCHÈTERIE DU SARTEL

Rue de Leers à Roubaix*

(ouverte le lundi de 10h30 à 18h du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h) - Fermée le 1^{er} mai

Tél. : 03 20 81 12 47

*Sur présentation de votre pass'déchèterie (*formulaire d'obtention disponible à l'accueil de la mairie*).

APE ÉCOLE "LE PETIT PRINCE"

LE 1^{ER} LOTO DE L'APE ...

... de l'école "Le Petit Prince" a eu un beau succès le **dimanche 10 février 2019** avec ses 270 inscriptions. Même les enfants ont participé ...



Comme toutes les manifestations organisées par l'APE, les bénévoles se mobilisent pour améliorer le quotidien des élèves de l'école "Le Petit Prince" et aider à financer les beaux projets menés par l'équipe enseignante.



Merci à notre partenaire Auchan pour ces dons.

SIVU ÉCOLE "LE PETIT PRINCE"

LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019 SONT OUVERTES !



... **jusqu'au 26 avril inclus**, bureau du SIVU, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h45 à 12h15 et de 13h à 17h15.

LE CARNAVAL ...

... de l'école "Le Petit Prince" s'est déroulé le **samedi 15 mars 2019**.



L'APE a déployé toute son imagination pour que le défilé sur le thème de l'Afrique soit remarqué !



Elle vous donnait rendez-vous à l'école à 14h pour un départ à 14h30 afin de rejoindre l'école Paul Bert à Lys-lez-Lannoy pour défiler ensemble jusque l'Agora.



**PROCHAIN
RENDEZ-VOUS**



La kermesse
de l'école
le samedi
22 juin 2019

CHASSE À L'ŒUF

PÂQUES APPROCHE ...

... avec ses cloches et ses œufs !!!

Samedi 20 avril 2019, une pluie d'œufs va se déverser dans le parc du Prévôt pour le plus grand bonheur des enfants.

Il s'agit bien sûr de la traditionnelle chasse à l'œuf ! Rendez-vous dès 14h pour un départ à 14h30 afin de ramasser le plus grand nombre d'œufs et recevoir des chocolats en échange.

Il suffit de trouver 3 œufs cachés dans le parc et tu reçois un sachet de chocolats. Il y a également des œufs spéciaux ; tu en trouves un, tu repars avec une poule en chocolat !

N'oublie pas de regarder dans les arbres également, parfois les œufs y restent accrochés.

Un goûter sera servi à la fin pour éteindre ta soif et te redonner l'énergie dépensée à la recherche de ces œufs cachés dans le parc.

Tu es Lannoyen ? Tu as entre 2 et 7 ans ? Viens avec tes parents pour t'inscrire en mairie et y participer !



**INSCRIPTION
GRATUITE
EN MAIRIE...**

... jusqu'au 10 avril muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Les enfants pourront en profiter pour découvrir le bivouac historique installé dans le parc du Prévôt, à l'occasion des manifestations organisées du 19 au 21 avril 2019, dans le cadre du Centenaire de la Fraternelle des Anciens Combattants de LANNOY-LYS-TOUFFLERS :

"LANNOY SE SOUVIENT"

(Cf. article p. 19)

MUMO2

ATELIERS CRÉATIFS ET EXPOSITION DU MuMo...

... le Musée Mobile le **mercredi 29 mai 2019** !

Dans le cadre de Lille 3000, l'exposition Eldorado vient occuper la rue de Lille et la salle Henri Échevin **mercredi 29 mai** de 9h à 18h.

« Aller à la rencontre des enfants sur leur lieu de vie, les mettre en contact avec la création, susciter leur curiosité, laisser s'exprimer leurs émotions », voilà les mots d'ordre du MuMo, depuis sa création en 2011.

Des ateliers pour petits seront proposés, gratuitement, toute la journée, sur inscription préalable en mairie, ainsi que la visite des collections de la FRAC (*Fonds Régionaux d'Art Contemporain*) et du CNAP.

Entrée gratuite.



**PLUS
D'INFOS ...**

... au 03 20 75 27 30.

AIRE DE JEUX

REMISE EN SERVICE DE L'AIRE DE JEUX ...

... pour les enfants de 2 à 12 ans, parc des Croisiers.

Malheureusement fermée à peine ouverte après qu'une voiture ait percuté le mur de l'aire de jeux, les travaux de remise en état sont finis !

Les enfants vont désormais pouvoir profiter des jeux avec l'arrivée des beaux jours tous les jours de 9h à 18h, via la porte front à rue.



À NOTER

les jeux sont réservés aux enfants de 2 à 12 ans. Merci de respecter les consignes de sécurité indiquées sur les jeux.



PROCHAIN
ALSH ...

... les vacances de printemps, l'équipe d'animation accueillera vos enfants du 8 au 19 avril 2019 de 9h à 17h.

ALSH PETITES VACANCES

DURANT LES VACANCES D'HIVER ...

... chaque enfant a fait découvrir son super héros préféré !

Diverses activités étaient à la carte : travaux manuels, contes à la médiathèque, jeux sportifs, etc.

Nous avons joué au "défi fou". Les enfants ont adoré. Henia et Manon ne savaient plus où donner de la tête ...

Pour clôturer les vacances, nous avons regardé « Mégamind » et Zoé nous a dit que c'était "MEGABIEN !"

MERCREDIS RÉCRÉATIFS

POUR FINIR L'ANNÉE EN BEAUTÉ ...

... les mercredis récréatifs accueillent vos enfants de 2 à 13 ans à la demi-journée ou en journée complète de 9h à 11h30 et/ou de 13h30 à 17h jusqu'au 3 juillet 2019.

Si vous le souhaitez, un service de cantine (de 11h30 à 13h30) et de garderie est possible (de 8h à 9h et/ou de 17h à 18h).



L'INSCRIPTION ...

... aux Mercredis Récréatifs des mois de mai, juin et 3 juillet se fait en mairie ou via l'application "My Périshool", à la journée ou à la 1/2 journée, avec une priorité pour les Lannoyens respectivement jusqu'aux 17/04 et 15/05

TARIFS DES ALSH MERCREDIS RÉCRÉATIFS EN JOURNÉE DE 9H À 11H30 ET DE 13H30 À 17H* (HORS REPAS)

Quotients familiaux	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants
moins de 760€	7,70€	12,10€	16,20€	18,90€	23,65€	28,40€
761€ à 1.144€	8,90€	13,95€	18,65€	21,80€	27,20€	32,50€
1.145€ à 1.829€	10,20€	16,05€	21,50€	25,00€	31,30€	37,60€
1.830€ à 2.749€	13,20€	20,90€	27,90€	32,60€	40,70€	48,85€
plus de 2.750€ et extérieurs	18,50€	29,30€	39,05€	45,70€	57,00€	68,40€

*PRESTATIONS FACULTATIVES

Garderie de 8h à 9h et de 17h à 18h
1€ la séance

Repas de 11h30 à 13h30
2€87 le repas

ALSH JUILLET

Vous ne pouvez pas prendre de vacances en juillet ? Nous vous proposons d'accueillir vos enfants scolarisés de 2 à 13 ans **du lundi 8 au vendredi 26 juillet 2019** (hors week-end et jours fériés) de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h. Nous proposons également aux familles qui le souhaitent :

- un service de garderie de 8h à 9h et/ou de 17h à 18h,
- un service de restauration de 11h30 à 13h30.

Un seul lieu pour venir déposer et rechercher votre enfant : Athéna Forum (31 rue des Remparts).

QUELLES SONT LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ?

Vous pouvez inscrire votre enfant à la journée ou à la semaine (avec ou sans restauration, avec ou sans garderie).

ALSH Août

Passer de très belles vacances à Lannoy, c'est possible ? C'est l'objectif de l'ALSH août qui accueille vos enfants scolarisés de 2 à 14 ans **du lundi 29 juillet au vendredi 23 août 2019** (hors week-end et jours fériés) de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h. Nous proposons également aux familles qui le souhaitent :

- un service de garderie de 8h à 9h et/ou de 17h à 18h,
- un service de restauration de 11h30 à 13h30,

Un seul lieu pour venir déposer et rechercher votre enfant : la salle Henri Échevin (48 rue de Lille).

QUELLES SONT LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ?

Les inscriptions se font uniquement à la semaine (avec ou sans restauration, avec ou sans garderie).

QUAND INSCRIRE MON ENFANT ...

... à l'Alsh Juillet et à l'Alsh Août ?

Afin de garantir un service optimal, nous vous demandons de l'inscrire **avant le 5 juin 2019**.

Pour des raisons de sécurité (encadrement optimal et capacité des lieux d'accueil fréquentés par les enfants), le nombre de places est limité.

TARIFS PAR JOUR D'ALSH JUILLET DE 9H À 11H30 ET DE 13H30 À 17H* (HORS REPAS)

Quotients familiaux	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants
moins de 760€	7,70€	12,10€	16,20€	18,90€	23,65€	28,40€
761€ à 1.144€	8,90€	13,95€	18,65€	21,80€	27,20€	32,50€
1.145€ à 1.829€	10,20€	16,05€	21,50€	25,00€	31,30€	37,60€
1.830€ à 2.749€	13,20€	20,90€	27,90€	32,60€	40,70€	48,85€
plus de 2.750€ et extérieurs	18,50€	29,30€	39,05€	45,70€	57,00€	68,40€

***PRESTATIONS FACULTATIVES**

Garderie de 8h à 9h et de 17h à 18h
1€ la séance

Repas de 11h30 à 13h30
2€87 le repas

TARIFS PAR SEMAINE D'ALSH AOÛT DE 9H À 11H30 ET DE 13H30 À 17H* (HORS REPAS)

Quotients familiaux	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants
moins de 760€	13,80€	22,65€	30,25€	35,25€	44,05€	52,85€
761€ à 1.144€	15,85€	26,05€	34,75€	40,55€	50,65€	60,80€
1.145€ à 1.829€	18,25€	29,95€	39,95€	46,65€	58,30€	69,95€
1.830€ à 2.749€	23,70€	38,95€	51,95€	60,65€	75,80€	90,95€
plus de 2.750€ et extérieurs	33,20€	54,50€	72,70€	84,90€	106,10€	127,30€

***PRESTATIONS FACULTATIVES**

Garderie de 8h à 9h et de 17h à 18h
1€ la séance

Repas de 11h30 à 13h30
2€87 le repas

**VOUS ÊTES DIPLÔMÉ BAFA ...**

... la mairie de Lannoy recherche un animateur pour travailler lors des Mercredis Récréatifs. Si vous êtes intéressé, rapprochez-vous de l'accueil de la mairie qui vous remettra un dossier de candidature.

BOURSES AUX PERMIS DE CONDUIRE AUTOMOBILE OU DE CATÉGORIE AM

VOUS ÊTES JEUNE LANNOYEN(NE) ...

... et vous souhaitez bénéficier d'une aide financière pour passer votre permis, vous pouvez venir retirer un dossier de candidature à la bourse aux permis de conduire automobile ou de catégorie AM en mairie et le déposer complété, avant le **27 avril**, pour que ce dernier soit examiné par la commission lors de la session de printemps.

Avant toute démarche préalable (*inscription dans une auto-école, ...*), prenez contact avec la mairie pour obtenir les modalités d'obtention de ces bourses.

AMICALE DU DON DU SANG LANNOY - LYS LEZ LANNOY

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE LANNOY - LYS LEZ LANNOY ...



... vous attend de 10h à 13h30 et de 15h à 18h, le **mercredi 17 avril**, salle De Bee, centre culturel Agora Maurice Codron, 199 avenue Paul Bert à Lys-lez-Lannoy.

Le don de sang permet de soigner 1 million de malades chaque année. Il n'existe

pas de produit capable de se substituer au sang et les produits sanguins ont une durée de vie très courte. Mobilisons-nous !

CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE LANNOY

UN BILAN 2018 ...

... marqué par une hausse du nombre de dossiers inscrits (362 contre 298 en 2017).

Les points forts :

- l'augmentation du taux de conciliation (13,59% contre 5,4% en 2017),
- la durée moyenne des affaires terminées (9,5 mois contre 16,3 mois en 2016),
- l'âge moyen du stock (6,3 mois contre 15 mois en 2017 sur le plan national).

Le point à améliorer :

- le nombre de prorogés (8,85% contre 6,9% en 2017).

AGIRC-ARRCO

UN SERVICE DE L'ACTION SOCIALE ...

... de votre Caisse de retraite complémentaire.

L'AGIRC et l'ARRCO sont les organismes qui vous versent votre retraite complémentaire. Mais leur mission ne s'arrête pas là. Une action sociale est là pour vous aider à bien vivre votre retraite. Elle met en place des services qui permettent de faciliter vos sorties quand vous le souhaitez. Le service "Sortir plus" en est la preuve".

À qui s'adresse "Sortir plus" ? Vous, à partir de 80 ans et si vous percevez une retraite complémentaire.

Comment ça marche ? Vous appelez un conseiller au 0 810 360 560 (service 0,05€/min + prix de l'appel).

Votre conseiller organise votre sortie avec vous : aller à la gare, chez le coiffeur, retrouver des amis, faire des courses, voir des spectacles, ... Votre accompagnateur vient vous chercher à l'heure convenue et vous conduit où vous voulez. Selon le cas, il peut rester à vos côtés ou revenir vous chercher. Il vous raccompagne ensuite à votre domicile.

Qui vous accompagne ? Il s'agit d'un salarié d'un organisme d'aide à domicile ou de transport accompagné agréé par votre caisse de retraite. Si vous connaissez vous-même un organisme de ce type, et s'il est agréé par l'AGIRC et l'ARRCO, signalez-le à votre conseiller.

Comment régler chaque sortie ? Avant d'organiser votre sortie, vous passez commande d'un chéquier "Sortir plus". Il s'agit d'un "Chéquier Emploi Service Universel (CESU) d'une valeur de 150€ (10 chèques "Sortir plus" de 15€ chacun). Par chéquier, votre participation forfaitaire sera de 15€ pour le 1^{er} chéquier, de 20€ pour le 2^{ème} et de 30€ pour le 3^{ème}, le reste étant pris en charge par votre caisse de retraite. Vous pouvez bénéficier de 3 chèques par an maximum.

À NOTER

Ces chèques "Sortir plus" ne peuvent pas servir à payer d'autres prestations : aide à domicile, femme de ménage, courses, séjour de vacances, billets de train ou d'avion, restaurant, taxi, ...

Combien ça coûte ? Le coût de chaque sortie est fonction de la distance et du temps nécessaire à partir de votre domicile. Le montant correspondra à un nombre de chèques "Sortir plus" qui sera déterminé avec vous au moment de l'organisation de chaque sortie.

COMMENT OBTENIR ...

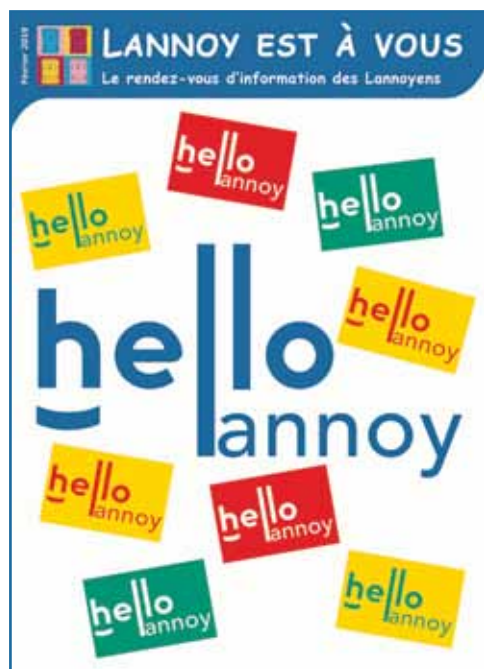
... plus d'infos ?

Après d'un conseiller au 0 810 360 560 (service 0,05€/min + prix de l'appel).

EMPLOI

VOUS ÊTES LANNOYEN(NE) ET À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ...

Nous vous proposons de passer votre annonce gratuitement dans le "Lannoy est à vous".



Venez la déposer en mairie avant le **1^{er} mai** pour une parution dans le numéro de juin, en précisant :

- vos prénom et nom,
- vos coordonnées (et notamment un numéro de téléphone),
- le type d'emploi recherché,
- vos éventuelles qualifications,
- la période et le temps de travail souhaité

ou envoyez-les par mail à :

communication@ville-lannoy.fr

Vos coordonnées ne seront pas diffusées dans l'annonce que nous publierons mais permettront à la mairie de vous joindre si une personne est intéressée.

VOUS ÊTES DIPLÔMÉ BAFA ...

... la mairie de Lannoy recherche un animateur pour travailler lors des Mercredis Récréatifs.

Si vous êtes intéressé, veuillez vous rapprocher de l'accueil de la mairie qui vous remettra un dossier de candidature.

VOUS CHERCHEZ UNE GARDE D'ENFANTS À DOMICILE ...

... dans le secteur de Lannoy, Lys-lez-Lannoy, Leers, Toufflers et Hem ? Un personne titulaire du titre professionnel d'assistante maternelle/garde d'enfants et ayant suivi des stages pratiques à domicile et en crèche vous propose ses services. Cette annonce vous intéresse, adressez-vous en mairie et nous vous communiquerons les coordonnées de cette personne.

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

LES LANNOYENS MÉDAILLÉS DU TRAVAIL ...

... seront mis à l'honneur par la municipalité*, lors de la fête du travail, le **mercredi 1^{er} mai 2019** à 10h30, salle des cérémonies en mairie (accès par la place Raphaeleng).

**sur inscription préalable.*

ACCESSIBILITÉ COMMERCES

VOUS ÊTES COMMERÇANTS ...

... et votre commerce est accessible à tous ?

Le décret N° 2017-431 du 28 mars 2017 détaille les modalités de votre registre public d'accessibilité à mettre à disposition du public avant le 28 septembre 2017.

Afin de faciliter l'appropriation de ce nouveau dispositif par les commerçants et professions libérales de notre territoire, la Métropole Européenne de Lille, avec le concours de la CCI Grand Lille et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord ont mis en place une plateforme d'information dédiée :

<http://www.guideaccessibilite-lillemetropole.fr/>

Les seuls interlocuteurs habilités à vous accompagner dans vos démarches de mise en accessibilité de votre commerce sont :

- la CCI Grand Lille,
- la Direction Territoriale Départementale à l'accessibilité en Préfecture du Nord,
- Michel Bourgois, Adjoint délégué aux commerces, en mairie.

Vous trouverez sur les sites Internet suivants toutes les démarches :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/laccessibilite-des-etablissements-recevant-du-public-erp>

<https://hautsdefrance.cci.fr/actualites/mettre-en-place-le-registre-public-daccessibilite-sans-arnaque/>



PLUS D'INFORMATIONS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES LANNOYENS DANS LEUR RECHERCHE D'EMPLOI

Contactez Michel Bourgois, Adjoint délégué à l'emploi et à la formation au 03 20 75 27 30, qui vous aidera gratuitement dans vos démarches administratives et vous orientera vers le référent de Lannoy de la Mission Locale et du PLIE.

N'hésitez pas à appeler en mairie au 03 20 75 27 30 pour obtenir un rendez-vous.

LA FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS LANNOY-LYS-TOUFLERS

WEEK-END HISTORIQUE POUR LE CENTENAIRE ...

... de la Fraternelle des Anciens Combattants de Lannoy-Lys-Toufflers.

Le week-end sera organisé pour commémorer le 80^{ème} anniversaire du début de la Seconde Guerre Mondiale et le 75^{ème} anniversaire du débarquement et de la libération.



VENDREDI 19 AVRIL 2019

De 16h00 à 18h30 : bivouac historique, parc du Prévôt (*mairie*).

19h00 : conférence sur le Réseau de Résistance «Sylvestre Farmer» du Capitaine Michel par Danielle Lheureux, historienne du réseau, salle Henri Échevin, 48 rue de Lille. Entrée gratuite.

20h30 : inauguration de l'exposition sur la "Résistance, le Débarquement et la Libération", salle Henri Échevin, 48 rue de Lille.

SAMEDI 20 AVRIL 2019

De 10h00 à 18h30 : bivouac Historique, parc du Prévôt (*mairie*).

De 10h00 à 18h00 : exposition sur la "résistance, le débarquement et la libération", salle Henri Échevin, 48 rue de Lille.

DIMANCHE 21 AVRIL 2019

10h00 : défilé commémoratif au départ du parc du Prévôt (*mairie*).

10h30 : cérémonie au monument aux Morts, place Juliette Dandois.

De 14h00 à 17h00 : bivouac historique, parc du Prévôt (*mairie*).

De 10h00 à 17h00 : exposition sur la "résistance, le débarquement et la libération", salle Henri Échevin.

RÉSIDENCE LES AULNES

Concours du plus beau fauteuil roulant ...



... couleurs, sourires et bonne humeur, c'est le résumé de cette journée festive

PORTES OUVERTES ...

... le 27 avril 2019,

417 rue Jules Guesde à Hem

AMICALE LAÏQUE MICHELET

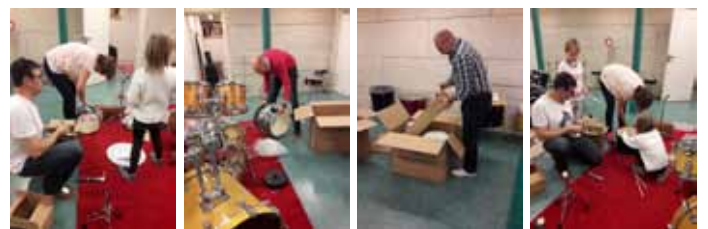
L'AMICALE VOUS PROPOSE UN LOTO ...

... le **samedi 6 avril 2019** à 19h30, salle Henri Échevin (ouverture des portes dès 18h30).

POUR EN SAVOIR PLUS ...

... 03 20 82 25 05

ATELIER BATTERIE "MJC"



RÉSIDENCE LES ORCHIDÉES

LES ROIS ET LES REINES SONT DÉMASQUÉS !



Ce début d'année a commencé avec l'épiphanie en dégustation au salon de la résidence avec Bruno à l'accordéon ...

BIENVENUE À CHRISTELLE !

Christelle, une nouvelle bénévole, propose des ateliers de créations de Mandalas en petit groupe

Pour cette première, mandalas à la cire et à l'encre ...



MERCI AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX ...



... pour leur venue au sein de la résidence à l'occasion des vœux pour la nouvelle année !

LE MARDI 29 JANVIER 2019, LES COULOIRS DE L'ESPACE MOLIERE AVAIENT DES ALLURES DE MUSÉE !



En groupe, avec les résidents, familles, soignants et membres de l'équipe de direction, nous avons parcouru l'exposition des photos des cadres d'entrée de studio.

Chaque résident a pu être valorisé dans son choix d'image personnelle, qui accompagne le cadre lumineux portant son nom à côté de sa porte : portrait, photo de famille, image représentant un loisir ou une passion, ...

Les talents sont multiples, entre la musique, la pêche, l'aquarelle, la couture, ...

Cette personnalisation du cadre de vie, proposée par un groupe de travail sur l'autonomie, permet de mieux s'approprier les lieux, d'aider à l'orientation et d'avoir le plaisir de voir une jolie photo en entrant chez soi.

L'après-midi s'est poursuivie par le partage d'une collation préparée par les résidents en atelier pâtisserie le matin.

Ce projet a été mené sur Mozart également.

Juliette, Ergothérapeute

NOS RÉSIDANTS ONT DU TALENT : M. GORIN, PEINTRE ET DESSINATEUR !

Jeudi 10 janvier 2019, Dominique, aide médico-psychologique et Samira, maîtresse de maison, ont organisé un vernissage avec les œuvres de M. Gorin, résident.



Depuis plusieurs semaines, M. Gorin a préparé ses créations et a travaillé avec l'équipe pour la mise en place et l'organisation du vernissage. L'occasion de découvrir les aquarelles et les portraits mais aussi de partager un moment avec M. Gorin, passionné et artiste depuis ses plus jeunes années.

Merci à M. Gorin pour ces magnifiques créations et merci à l'équipe de l'avoir accompagné dans ce joli projet !

Sandra, psychologue au sein de notre résidence, a interviewé l'artiste !

Que représentent la peinture et le dessin pour vous ?

« Un bien-être, quand vous êtes fatigué de tout, vous prenez un pinceau ou un crayon et vous mettez votre état d'âme sur la toile, je ne saurais pas vous l'expliquer, c'est aller vers une réalité différente »

À quel âge avez-vous commencé à peindre et à dessiner ?

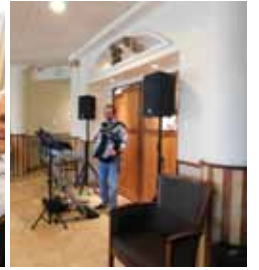
« J'étais jeune, un jour j'ai vu un paysage, un beau paysage, alors j'ai pris un crayon et je l'ai dessiné. Comme je dessinais vite et bien, on m'a dit de continuer. Mon père dessinait très bien. Vers 17, 18 ans, je me suis inscrit aux beaux-arts de Tourcoing et j'ai fait l'école nationale supérieure de l'industrie textile. J'avais demandé la section dessinateur en tissus »

Que pensez-vous de l'exposition dédiée à vos œuvres ?

« Les gens s'en sont donnés à cœur joie pour tout réaliser. C'est une belle exposition qui m'a fait plaisir, c'est vrai. Pour moi, ça veut dire que les gens ne sont pas indifférents. Bravo à tous ceux qui m'ont aidé. »

RÉSIDENCE LES ORCHIDÉES (SUITE)

Jeudi 7 février : crêpes party avec les seniors de Lannoy en compagnie de M. Verheu à l'accordéon et Annick, bénévole pour la préparation des crêpes !



VENDREDI 8 FÉVRIER 2019, L'ÉQUIPE API RESTAURATION PROPOSAIT DE FÊTER LE NOUVEL AN CHINOIS !

Au menu : cocktail maison et chips de crevettes, duo de nems et beignets de crevettes, émincé de porc aux oignons et caramel, poêlée de nouilles et riz cantonnais, tarte à la noix de coco.



Les résidents apprécient toujours autant d'aller à l'escalade le jeudi matin, un mois sur deux en alternance avec la piscine.



En arrivant, un échauffement est nécessaire avec des exercices simples, puis les résidents sont équipés pour grimper !

UNE CENTENAIRE DE PLUS AUX ORCHIDÉES DE LANNOY !



M^{me} Spriet habite à la résidence depuis plus de 15 ans et a soufflé sa 100^{ème} bougie ce **samedi 9 février 2019** !

À cette occasion, l'équipe avait préparé une carte avec des petits messages et nombreux sont les appels, visites et marques d'affection auprès de Madame en ce joli jour !

Joyeux 100^{ème} anniversaire, M^{me} Spriet !

LA SAINT VALENTIN AUX ORCHIDÉES DE LANNOY !

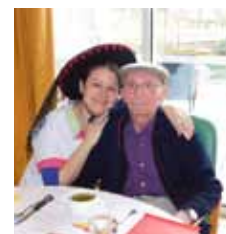


Les messieurs ont fait la surprise à leurs dames pour le petit déjeuner de la Saint Valentin !

Nous avons pris soin d'organiser le petit déjeuner avec l'aide de la cuisine.

L'équipe a accompagné au mieux les résidents pour un moment en toute intimité !

REPAS "ESPAGNE" SOUS LE SOLEIL DE LANNOY !



Merci à l'équipe pour leur participation au repas et pour les tenues !



Jeux coopératifs en intergénérationnel avec les enfants du centre aéré de Lannoy un mardi après-midi de vacances était placé sous le signe du partage et du jeu !



LES RÉSIDANTS APPRÉCIENT BEAUCOUP LE CHANT



La chorale avec un intervenant extérieur a lieu le lundi tous les 15 jours mais les animateurs se réunissent aussi au salon de la résidence pour pousser la chansonnette avec les résidents !

AVRIL 19

1^{er}



Début des inscriptions aux concours "**Fleurs de Lys & Lannoy**" et "**Clin d'œil sur Lys & Lannoy**" (Cf. article p. 9)

Jusqu'au 6

Expressions d'Artistes, patio d'Athéna Forum (Cf. Lannoy est à vous - Février 2019)

6

Loto/bingo de l'Amicale Laïque Michelet à 19h30, salle Henri Échevin (Cf. article p. 19)

8>19



ALSH Printemps (Cf. article p. 15)

Jusqu'au 10

Date limite d'inscription pour la chasse à l'œuf du 20/04 (Cf. article p. 14)

17

L'inscription aux Mercredis Récréatifs de mai est réservée aux Lannoys jusqu'à cette date (Cf. article p. 15)

Don du sang de 10h à 13h30 et de 15h à 18h, Agora à Lys-lez-Lannoy (Cf. article p. 17)

19>21 (Cf. article p. 19)

Bivouac historique, parc du Prévôt (mairie)

- le 19 de 16h à 18h30
- le 20 de 10h à 18h30
- le 21 de 14h à 17h00

Conférence sur la Résistance

- le 19 à 19h, salle Henri Échevin

Exposition sur la Résistance, le Débarquement et la Libération

- le 20 de 10h à 18h30
- le 21 de 10h à 17h

Défilé commémoratif

le 21 à 10h, parc du Prévôt

Cérémonie au Monument aux Morts

le 21 à 10h30, place Juliette Dandois

AVRIL 19 (SUITE)

20

Chasse à l'œuf à 14h30, par du Prévôt (Cf. article p. 14)



26

Clôture des inscriptions au SIVU École "Le Petit Prince" pour la rentrée scolaire 2019/2020 (Cf. article p. 13)

27

Clôture des inscriptions au voyage lannoys du 22/05 (Cf. article p. 7)

Date limite de dépôt des dossiers des bourses aux permis de conduire pour la session de printemps (Cf. article p. 17)

Les Belles sorties :
concert de l'Orchestre National de Lille à 16h, salle Henri Échevin (Cf. article p. 7)

MAI 19

1^{er}

Médailles du travail à 10h30, salle des cérémonies en mairie (Cf. article p. 18)



4 et 11

Permanences pour la réservation d'un emplacement pour le vide-greniers de 8h à 12h en mairie (Cf. article p. 8)

8

Commémoration de l'armistice à 10h, place Juliette Dandois

10

Conférence sur les aides financières à la rénovation énergétiques de 18h à 20h, patio d'Athéna Forum (Cf. article p. 11)

15

L'inscription aux Mercredis Récréatifs de juin/juillet est réservée aux Lannoys jusqu'à cette date (Cf. article p. 15)

MAI 19 (SUITE)

18



Permanence pour la réservation d'un emplacement pour le vide-greniers de 9h à 12h en mairie (Cf. article p. 8)

22

Voyage lannoyen au MusVerre (Cf. article p. 7)

25

Permanence pour la réservation d'un emplacement pour le vide-greniers de 9h à 12h en mairie (Cf. article p. 8)

26

Élections Européennes de 8h à 18h, salle Henri Échevin (Cf. article p. 8)

27

Permanence de la Fraternelle des Combattants de 9h30 à 11h30, Hôtel de Ville

29



Le musée mobile "MuMo2" de 9h à 18h, rue de Lille et salle Henri Échevin (Cf. article p. 14)

JUIN 19

1^{er}

Permanence pour la réservation d'un emplacement pour le vide-greniers de 9h à 12h en mairie (Cf. article p. 8)

5

L'inscription pour les ALSH Juillet et Août est réservée aux Lannoysens jusqu'à cette date (Cf. article p. 15)

7

Permanence pour la réservation d'un emplacement pour le vide-greniers de 9h à 12h et de 14h à 18h en mairie (Cf. article p. 8)

JUIN 19 (SUITE)

8

Barbecue géant et soirée dansante à 19h, parc des Croisiers (Cf. article p. 8)



9

Vide-greniers de 7h à 13h30 (Cf. article p. 8)



12

Séance de conseil municipal à 19h en mairie

Don du sang de 10h à 13h30 et de 15h à 18h, Agora à Lys-lez-Lannoy (Cf. article p. 17)

18

Appel du 18 juin à 18h, square De Gaulle à Lys-lez-Lannoy

29

Clôture des inscriptions aux concours "Fleurs de Lys & Lannoy" et "Clin d'œil sur Lys & Lannoy" (Cf. article p. 9)

SENIORS, À VOS AGENDAS...

... EN PLUS DES MANIFESTATIONS PROPOSÉES CI-DESSUS, CERTAINES VOUS SONT DÉDIÉES

- **FÊTE DES JUBILAIRES**
27/04 à 10h30, patio d'Athéna Forum (Cf. p. 7)
- **PORTES OUVERTES**
27/04, rés. Les Aulnes à Hem (Cf. p. 19)
- **VOYAGE LANNOYEN***
22/05 départ à 8h30, place Carnot (Cf. p. 7)

*Clôture des inscriptions le 27/04